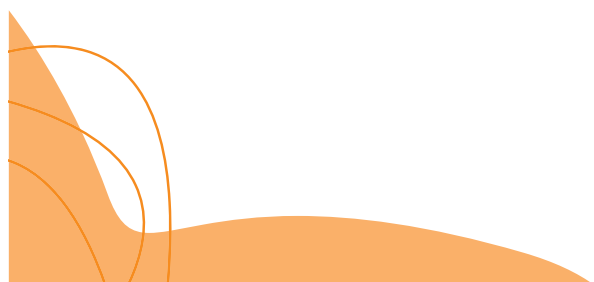


TERRITOIRE NORD

VILLE DE WISSEMBOURG



VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE WISSEMBOURG

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 01/01/2013

Membre du SDEA depuis : 08/04/1999

Nombre de communes : 1

Nombre de délégués : 3

Vos usagers

> 2 709 abonnés

> 7 702 habitants desservis

Vos volumes

> 502 392 m³ assainis> 185 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Haguenau





LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION LOCALE

Sandra FISCHER-JUNCK

L'Assemblée Générale du SDEA du 12 décembre 2022 s'est prononcée à l'unanimité pour que le SDEA prenne la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », dite GEPU, à compter du 1er janvier 2023.

Il s'agit de la quatrième compétence du SDEA (Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, et maintenant Gestion des Eaux Pluviales) juridiquement distincte de l'assainissement, qui se situe au cœur des enjeux sur :

- le durcissement des exigences en matière de conformité des systèmes d'assainissement, notamment en lien avec la gestion du temps de pluie ;
- les attentes fortes liées aux politiques publiques nationales, notamment sur le déracordement des eaux pluviales des réseaux d'assainissement ;
- l'urbanisme, et les contraintes liées à la politique de « Zéro Artificialisation Nette ».

La gestion des eaux pluviales urbaines est à l'interface de nombreux projets portés par le SDEA et par les intercommunalités membres. Il s'agit plus largement d'une thématique qui est au cœur des réponses à apporter au changement climatique. Le SDEA accompagne ainsi les EPCI dans leurs politiques à l'appui d'une vision globale du cycle de l'eau et apporte des solutions tenant compte des interactions entre les différents domaines : Plan Climat Air Energie territorial, Plan Local de l'Habitat Intercommunal, schéma des zones d'activités, et bien d'autres dossiers encore.

Au-delà de cette prise de compétence, la table ronde de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2023, en présence de Denis Schultz, Vice-Président du SDEA en charge de la Commission Thématique, Stéphane Schaal, Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et première collectivité ayant transféré la compétence GEPU au SDEA, Florence Wiel, Directrice de l'Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique (ATIP), Nicolas Venandet, référent Assainissement, Eau et nature en ville Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), a permis aux délégués de mettre en perspective les enjeux techniques, financiers et réglementaires de la gestion des eaux pluviales et les réponses apportées par le SDEA.

Aujourd'hui, le SDEA fédère de nombreux acteurs, autour d'une compétence emblématique liée à la gestion des eaux de pluie : préservation de la biodiversité, protection de l'environnement, recharge des nappes, prévention des inondations, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration du fonctionnement de nos réseaux par déracordement.

Ces actions contribuent à redonner toute sa place à l'eau dans la Cité et à conforter la qualité de vie dans nos villes et villages.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 5 bassins d'orage (dont 2 pour les eaux pluviales)
- 45 déversoirs d'orage
- 6 stations de pompage
- 80,32 km de réseaux communaux
- 1 936 bouches d'égout

Wissembourg

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
13 500	35 000

Indicateurs de performance	2021	2022	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92	92	92
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %

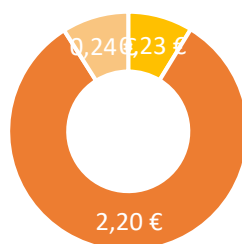
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

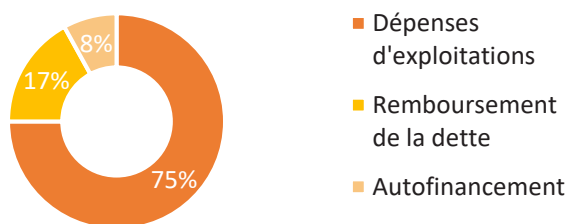
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 60 € HT/an
- Part variable : 1,70 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 2,20 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,68 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%

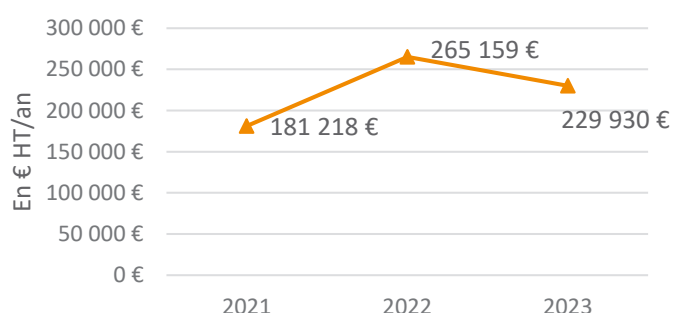
Affectation pour 100 € de recette



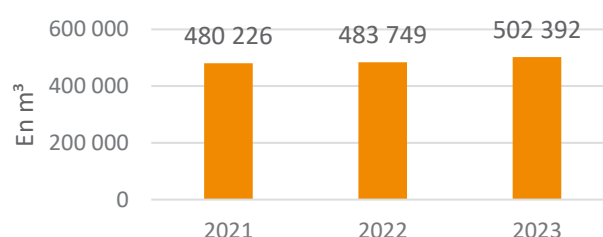
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



L'augmentation des tarifs applicable à partir du 1^{er} octobre 2023 n'a pas encore eu d'impact sur les recettes de fonctionnement. Ainsi, la section d'exploitation affiche un résultat déficitaire de -14 527 € mais permet de dégager 74 588 € d'autofinancement. Cet autofinancement a permis de financer une partie des investissements réalisés en 2023. Un emprunt de 166 000 € a été contracté pour financer le solde des dépenses d'investissement.

La charge de la dette représente un capital restant dû à 474 027 € au 31/12/2023 et une durée d'extinction de 2 années.

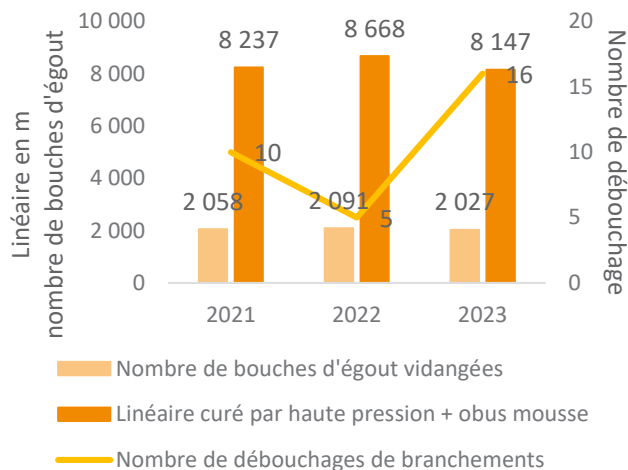
Indicateurs financiers	2021	2022	2023
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,7 an	1,4 an	2,1 ans
Capital restant dû	535 834 €	463 820 €	474 027 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,66 %	2,64 %	ND
Montant des actions de solidarité	0,015 €/m³	0 €/m³	0,001 €/m³
Taux de réclamations global	0,24 ‰	0,10 ‰	0,10 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

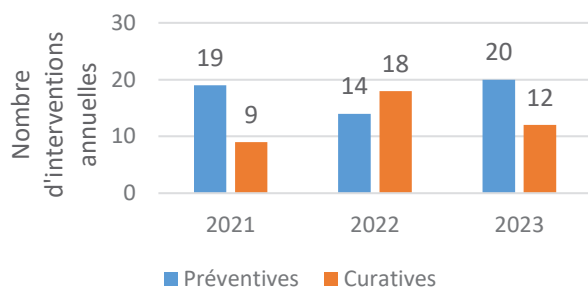
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



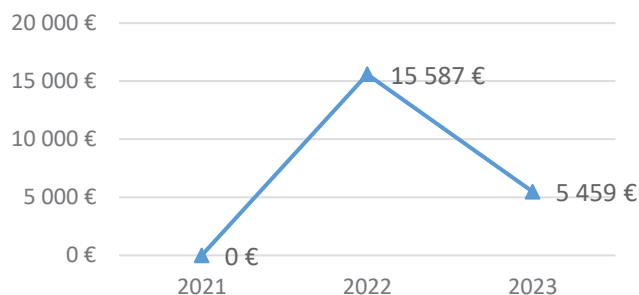
CHIFFRES CLÉS

- **89** tonnes de sables extraits du réseau
- **8,15** km de réseaux curés
- **10,14** % taux de curage
- **12** nettoyages de stations de pompage
- **2 027** bouches d'égout vidangées
- **16** débouchages de branchement
- **5** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



Indicateurs de performance	2021	2022	2023
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2	2	0
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100

Exploitation des réseaux et stations de pompage

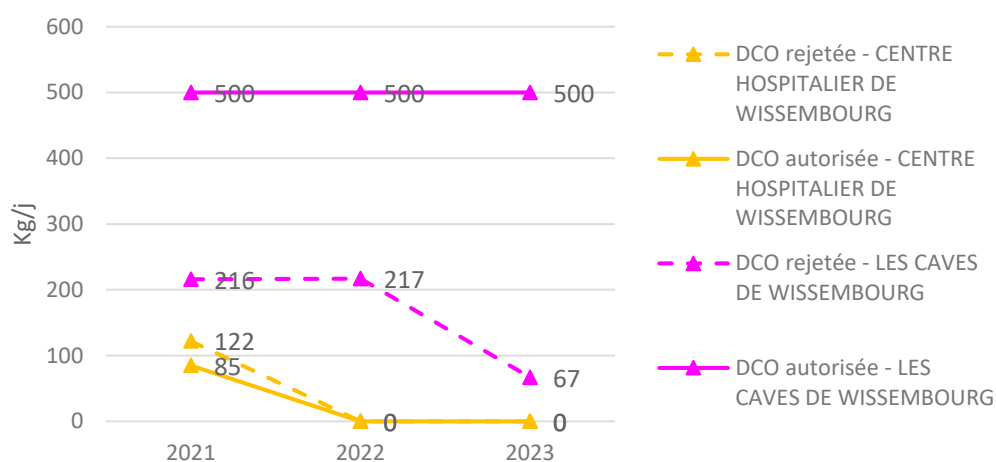
Il n'y a pas de commentaire particulier en ce qui concerne le fonctionnement des ouvrages de pompage d'eaux usées.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2021	2022	2023
Domestiques	12	7	9
Assimilables Domestiques	0	0	1
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	12	7	10

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées



5 Industriels dont 1 (*) conventionnés avec le SDEA

Industriels

Industriels :

BRUKER BIOSPIN (fabrication d'instrumentation scientifique et technique)

BURSTNER (fabrication de véhicules de loisirs) : arrêté renouvelé le 15/03/2024 pour une durée de 10 ans

SCHILLER MEDICAL (assemblage de défibrillateurs)

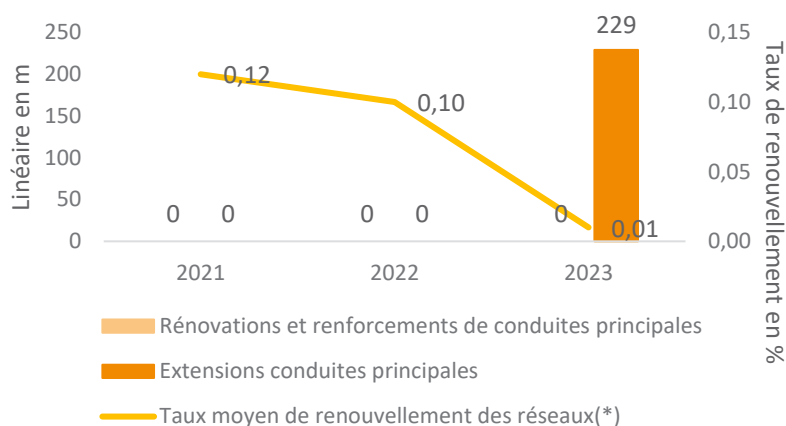
CENTRE HOSPITALIER

Industriels conventionnés :

LES CAVES DE WISSEMBOURG (env. 605 EH) sans impact notable sur la station d'épuration. L'activité d'élaboration et d'embouteillage a pris fin le 22/12/2023.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages :

Réseaux :

- Pose d'une canalisation Ø 250 mm en PVC sur 190 m depuis le rond-point de la rue de la Pépinière jusqu'au club canin situé sur la route de Strasbourg pour permettre son raccordement au réseau d'assainissement.

A cette occasion, le branchement de la déchetterie a été repris et un branchement en attente a été installé en prévision du futur raccordement du dépôt communal.

- Le fossé situé rue de Rosheim a été canalisé par le biais d'une conduite Ø 800 mm en béton sur 39 m. Deux regards de visite ont été installés à cette occasion et l'emplacement du fossé est désormais remblayé.

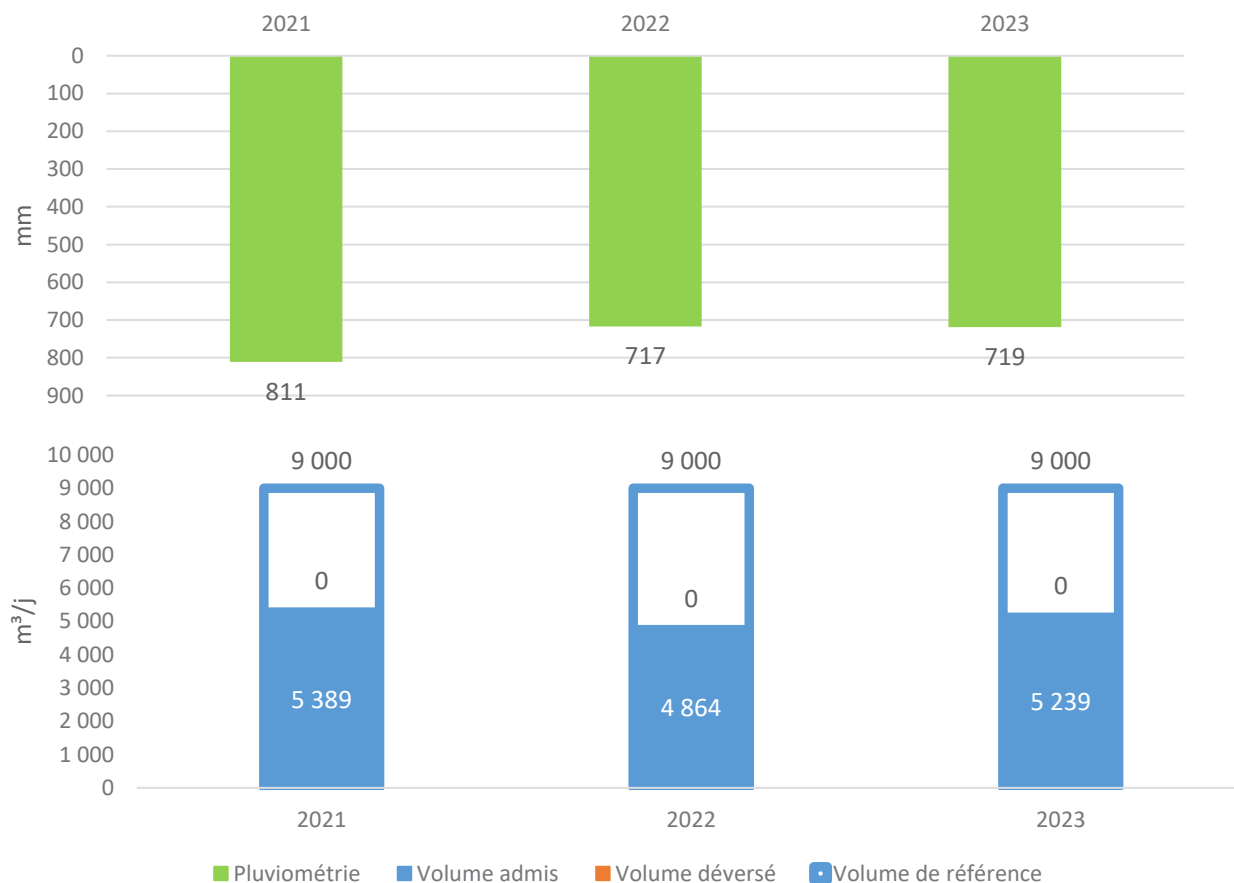
Ouvrages :

- Mise en sécurité du poste de pompage, rue du Sable

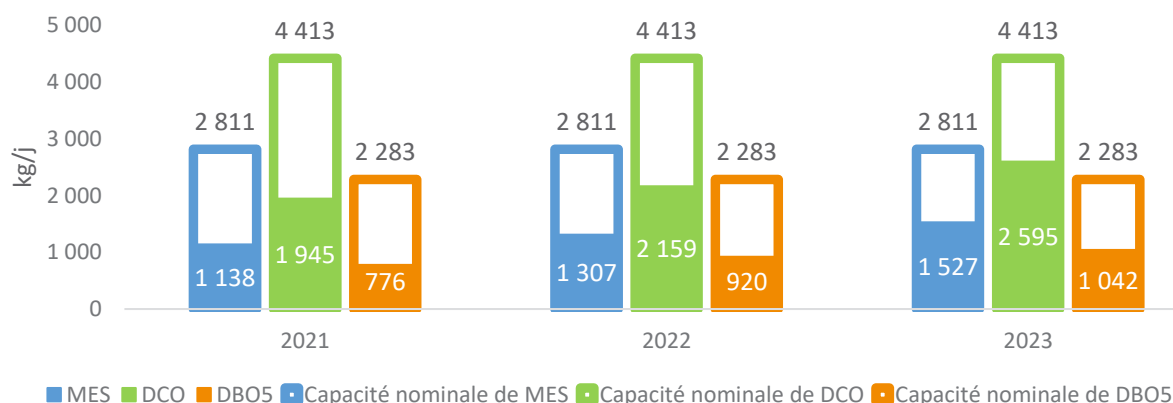
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

> Évolution des débits moyens entrant sur la station



> Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **62 %** de la valeur nominale, contre **59 %** pour la charge organique.

Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Wissembourg	62 %	59 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Wissembourg	52	50	95 %	380297
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		95 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2021*	2022	2023
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	96 %	98 %	95 %

* données 2020/2021 recalculées suite au changement de méthodologie de calcul

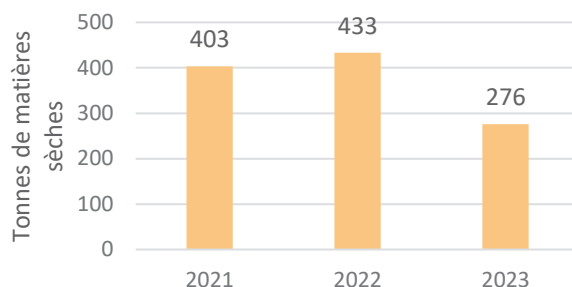
Bilan de fonctionnement et Travaux

Le traitement de la STEU est conforme aux exigences réglementaires européennes, nationales et locales.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

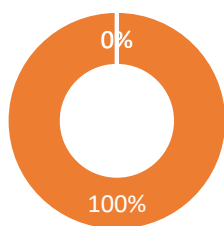
➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



À noter

Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurées dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires. La filière d'élimination des boues est l'épandage direct.

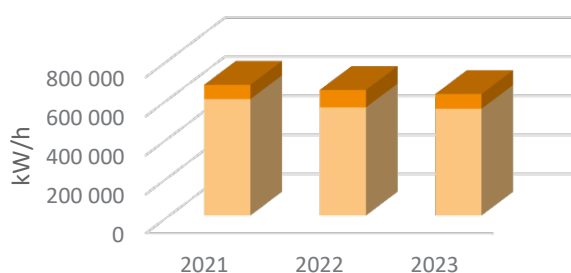
➤ Éliminations des boues



- Élimination des boues par épandages directs
- Élimination des boues non conformes

ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'ÉPURATION (STEP)



■ Energie consommée STEP ■ Energie consommée pompage

À noter

La consommation énergétique sur l'ensemble du système d'assainissement est directement liée à la pluviométrie.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Démarrage des travaux de création d'une plateforme en béton armé devant le hangar de stockage des boues fin novembre 2023, comprenant également le remplacement des caniveaux grilles devant le hangar, le revêtement en enrobés du chemin d'accès, la création d'une noue d'infiltration et un mur en équerre monté avec les éléments béton type LEGO déjà sur place.

Travaux réseaux prévus en 2024:

- création d'un réseau d'eaux pluviales rue des Vignes sur 80 m
- renforcement du réseau d'assainissement de la rue de la Paix sur 256 m
- extension du réseau d'assainissement de la rue des Roseaux sur 200 m.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la note technique du 24 mars 2022 relative à la recherche de substances dangereuses dans les eaux brutes et dans les eaux usées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction (RSDE), un nouveau cycle de 6 campagnes de mesures s'est déroulé en 2022/2023 à la station d'épuration de WISSEMBOURG.

Une seule nouvelle substance est présente en quantité significative.

Un diagnostic amont complémentaire est à réaliser pour le 31 décembre 2024. Les campagnes RSDE suivantes se dérouleront ensuite selon un cycle de 6 ans ; la prochaine aura lieu en 2028.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX



Visite de la station d'épuration par une délégation du Conseil Municipal le 16 septembre 2023



Démarrage des travaux de création d'une plateforme devant le hangar de stockage des boues

Le SDEA à l'ONU

Le SDEA a eu l'honneur de participer, aux côtés d'autres opérateurs publics français et européens, membres de FEP (France Eau Publique) et d'APE (Aqua Publica Europea), à la conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue du 22 au 24 mars au siège de l'ONU à New York.

Cette conférence qui était la première consacrée exclusivement à ce thème depuis 1977 a permis de partager les nouveaux défis du moment et à venir :

- > Le rôle central de l'eau dans les problématiques de changement climatique et dans l'atteinte de l'ensemble des objectifs de développement durable de l'ONU ;
- > Le risque d'une crise mondiale de l'eau douce à l'heure du changement climatique ;
- > Les difficultés persistantes d'accès aux services minima d'eau et d'assainissement pour une large part de l'humanité ;
- > La compétition entre les différents usages, notamment domestiques et agricoles ;



- > La pollution croissante de la ressource.

La politique d'économie circulaire du cycle de l'eau du SDEA reconnue comme meilleure pratique européenne par l'EFQM, fait partie en outre des 7 engagements pour l'eau validés par l'ONU à l'issue de la conférence.

LA SECTORISATION ACCÉLÈRE LA LOCALISATION DES FUITES

Grâce notamment à sa politique volontariste de gestion durable du patrimoine, le SDEA n'a vu aucune de ses communes membres souffrir d'approvisionnement en eau comme les années précédentes. Les actions engagées de longue date, à savoir le suivi attentif du bon fonctionnement et l'entretien préventif des ouvrages et réseaux, la recherche de fuite ainsi que les programmes de renouvellement de conduites vont bien sûr être poursuivis et même amplifiés avec de nouveaux outils.

L'instrumentation des réseaux joue désormais un rôle essentiel pour la réduction des pertes d'eau.

Elle constitue un outil précieux pour mieux cibler les secteurs prioritaires de recherches de fuites et pertes, de renouvellement de conduites à l'appui d'outils de contrôle et d'amélioration des rendements.

- > La sectorisation consiste à poser des compteurs et/ou débitmètres afin de découper un périmètre en plusieurs secteurs de distribution facilitant ainsi l'identification des pertes et le ciblage des zones nécessitant l'intervention de l'équipe de recherche de fuites (secteurs ruraux).

ADOPTER LES BONS GESTES !

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement !

Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et son parfois à l'origine de pannes importantes. Ainsi l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>

➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	7 702
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	5
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	276 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2023)	2,68 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,001 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,01 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	95 %
*P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,1 ans
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	ND
P258.1	Taux de réclamations	0,10 %

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2022, y compris émises en 2023, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2023.